



# NOTICE PAYSAGÈRE ET BIODIVERSITÉ

AVANT PROJET DÉTAILLÉ

30 MARS 2023

Aménagement d'une déchèterie recyclerie  
à Vernon (27)

*Architecte :*  
ER Architectes  
5, rue Regnault  
93500 Pantin

## SOMMAIRE

PROJET.....	3
Plan de masse.....	4
Toiture végétalisée panoramique.....	5
Talus en pente modérée.....	6
Talus en pente forte sur craie grise.....	6
Strate arborée & massifs plantés.....	7
Haie mixte.....	8
Refuges pour la biodiversité.....	8
Intégration vis-à-vis des riverains.....	9

# PROJET

# PLAN DE MASSE

- ① Bassin de rétention
- ② Merlon planté
- ③ Noue plantée
- ④ Toiture végétalisée
- ⑤ Parking végétalisé
- ⑥ Massif arbustif



# TOITURE VÉGÉTALISÉE PANORAMIQUE

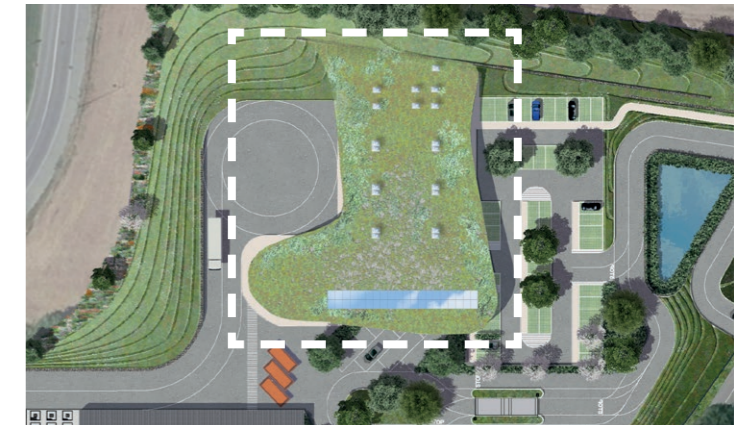
La toiture végétalisée se développera sur le toit du bâtiment qui sera construit à proximité des pavillons, protégés par un merlon planté. La toiture sera adossée à ce merlon.

Cet espace paysagé permettra de faire lien avec le grand paysage en offrant un panorama sur les terrasses alluviales et les coteaux calcaires de la Seine, classé ZNIEFF.

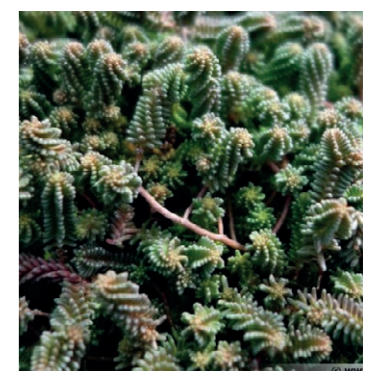
Pour la végétalisation de la toiture, nous nous inspirerons des pelouses rases et ouvertes de ces terrasses alluviales en favorisant une structure mosaïque. Trois cortèges floristiques sont ainsi favorisés : les Orpins, les Fabacées, des espèces de pelouses sèches.

Le paysage de la toiture sera alors celui de plages de végétation éparées, assez minérales avec des variations de hauteurs et de densité sur un microrelief travaillé.

La biodiversité pourra s'y développer comme les lichens, ou l'entomofaune (criquet, abeilles fouisseuses...) mais aussi les oiseaux.



*Sedum album*  
Orpin blanc



*Sedum sexangulare*  
Orpin à 6 angles



*Medicago minima*  
Luzerne naine



*Trifolium striatum*  
Trèfle strié

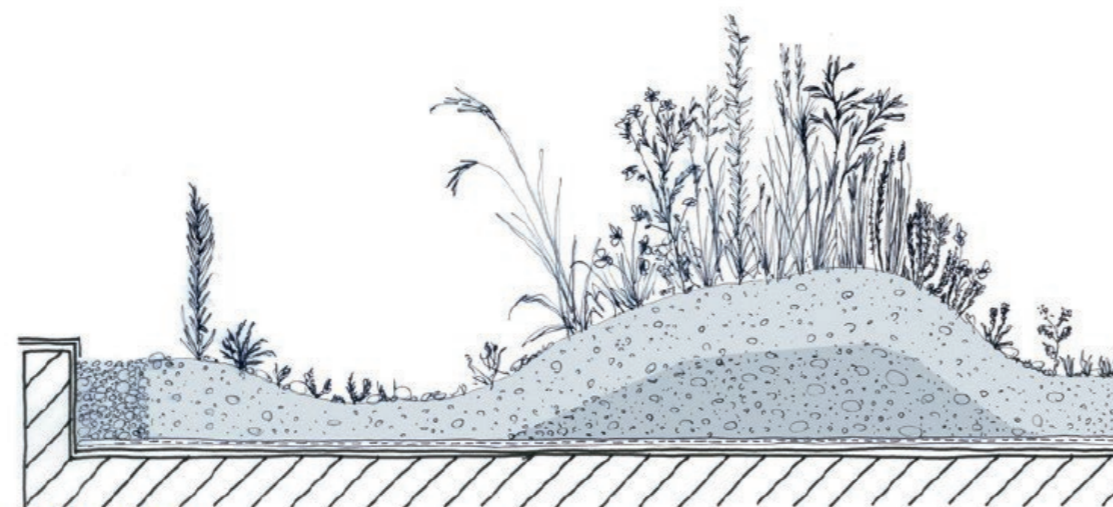


*Festuca lemanii*  
Fétuque de Léman



*Thymus praecox*  
Thym précoce

Coupe de principe d'un substrat d'épaisseur variable en toiture



Source : d'après Brenneisen

## TALUS EN PENTE MODÉRÉE

Le site du projet est sur une pente importante, il faut donc travailler avec le relief. La végétation plantée sera celle d'une pelouse calcicole dense des coteaux de la Seine ayant un aspect de prairie sèche et colorée au printemps. Cette végétation sera très favorable tant aux orchidées sauvages qu'aux insectes et oiseaux.

D'un point de vue paysager, la végétation choisie permettra d'intégrer le projet aux paysages alentour et d'adoucir le relief déjà présent tout en apportant de la couleur par saison.



*Sedum album*  
Brome dressé



*Trisetum flavescens*  
Avoine dorée



*Genista tinctoria*  
Genêt des teinturiers



*Anthyllis vulneraria*  
Anthyllide vulnéraire



*Scabiosa colombaria*  
Scabieuse colombarie



*Centaurea nemoralis*  
Centauree

## TALUS EN PENTE FORTE SUR CRAIE GRISE

Pour les pentes plus importantes avec craie apparente, la végétation s'inspirera des pelouses calcicoles sèches des pinacles crayeux de la vallée de la Seine avec leur structure en banquettes entrecoupées de parois de craie.

La végétation sera plus rase et le minéral plus présent apportant ainsi une variation d'ambiance.



*Sesleria caerulea*  
Seslérie bleue



*Ononis natrix*  
Bugrane gluante



*Hippocrepis comosa*  
Hippocrévide en ombelles



*Teucrium montanum*  
Germandrée de montagnes



*Campanula rotundifolia*  
Campanule à feuilles rondes



*Linum tenuifolium*  
Lin à feuilles fines

## STRATE ARBORÉE

Une strate arborée composée d'essence de taille moyenne, pouvant atteindre une hauteur de 15m, pouvant être aisément limitées à 8m environ par des tailles légères pluriannuelles afin de limiter les volumes de biomasse et donc les coûts d'entretien et de préserver des arbres avec une silhouette harmonieuse. Essences qui ont une bonne adaptation aux terrains secs et aux sécheresses estivales.



*Acer monspessulanum*  
Erable de Montpellier

*Fraxinus ornus*  
Frêne à fleurs ou Orne

*Koelreuteria paniculata*  
Savonnier

*Prunus mahaleb*  
Prunier de Sainte-Lucie

*Sorbus torminalis*  
Alisier torminal

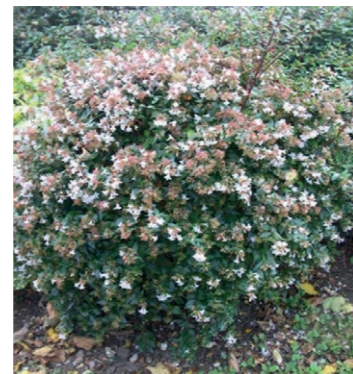
*Ostrya carpinifolia*  
Charme houblon

*Prunus sargentii*  
Cerisier à fleurs de Sargent

*Sorbus aria*  
Alisier blanc

## MASSIFS PLANTÉS

Massifs plantés situés dans les espaces d'accueil et les parkings. Composés de grands et petits arbustes, ils offriront des floraisons principalement d'été et d'automne attractives pour l'entomofaune.



*Vitex agnus-castus*  
Gattilier

*Abelia grandiflora*  
Abélie à grandes fleurs

*Syringa vulgaris*  
Lilas commun

*Syringa 'Sensation'*  
Lilas 'Sensation'

*Perovskia atriplicifolia*  
Sauge d'Afghanistan

*Ceratostigma willmottianum*  
Plumbago de Wilmott

## HAIE MIXTE

Pour délimiter la parcelle du projet, des haies mixtes seront plantées afin de créer une barrière végétale qui soit aussi source de refuge et de nourriture pour la faune locale.

Elle permettra également d'absorber une partie de l'eau de pluie qui ruissellera dans la pente grâce à leur système racinaire.



*Cornus mas*  
Cornouiller mâle



*Crataegus monogyna*  
Aubépine commune



*Euonymus europaeus*  
Fusain d'Europe



*Cornus sanguinea*  
Cornouiller sanguin



*Ligustrum vulgare*  
Troëne commun



*Viburnum lantana*  
Viorne lantane

## REFUGES POUR LA BIODIVERSITÉ



Un accent particulier sera mis sur la gestion à long terme de l'ensemble de ces espaces. Résistance des matériaux, adaptation de la palette végétale, accessibilité, consommation en eau sont autant de sujets que le projet développera pour maîtriser les coûts et les interventions.

Une gestion différenciée, raisonnée, des espaces verts sera mise en place. Elle participera au respect du milieu, à la gestion de la ressource en eau et favorisera la biodiversité. Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour l'entretien futur de ces espaces. Aucun arrosage automatique ne sera prévu sur les espaces plantés en pleine terre.

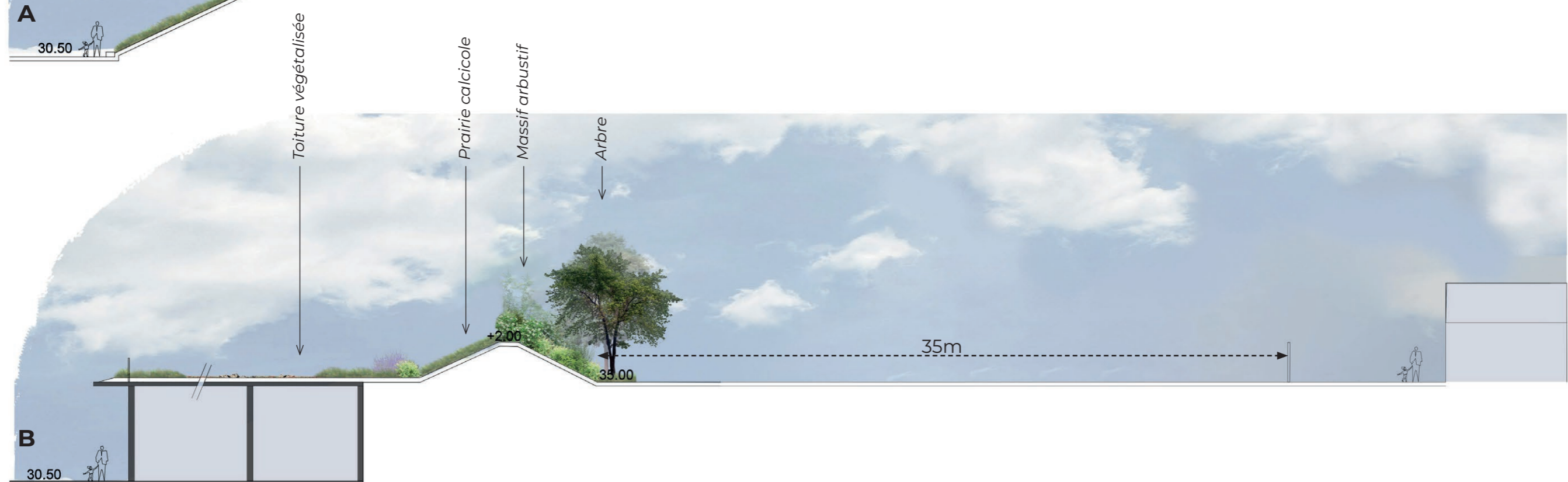
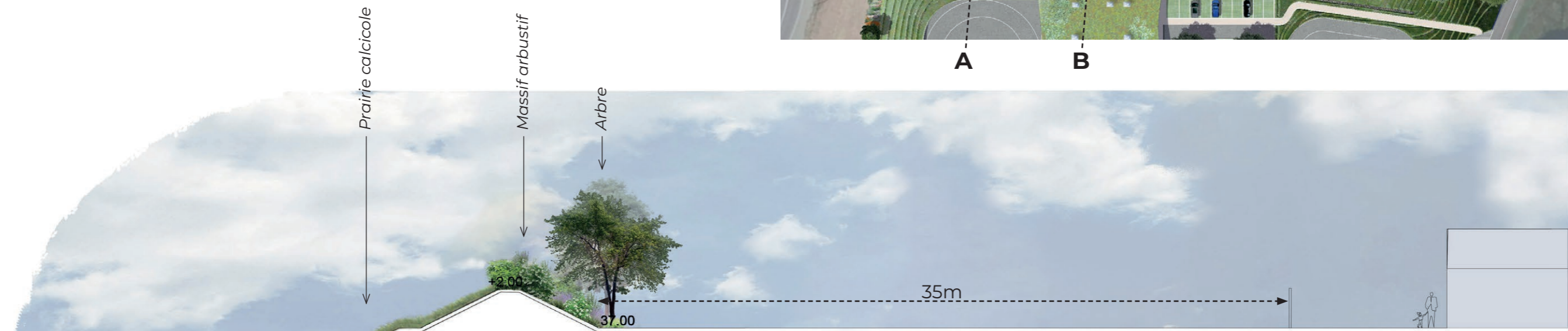
Dans la pratique, il s'agit de permettre un développement spontanément du végétal en limitant les interventions de tonte et de travail du sol. La flore locale est ainsi valorisée permettant d'améliorer la biodiversité végétale et animale.





# INTÉGRATION VIS-À-VIS DES RIVERAINS - SCÉNARIO N°1 -

Pour limiter le vis-à-vis trop important avec les riverains, des merlons plantés seront mis en place pour bloquer la vue depuis les habitations tout en participant à la mise en valeur du paysage et à la diversification des biotopes. Les merlons seront suffisamment loin des habitations (35m) pour ne pas créer un effet «mur».

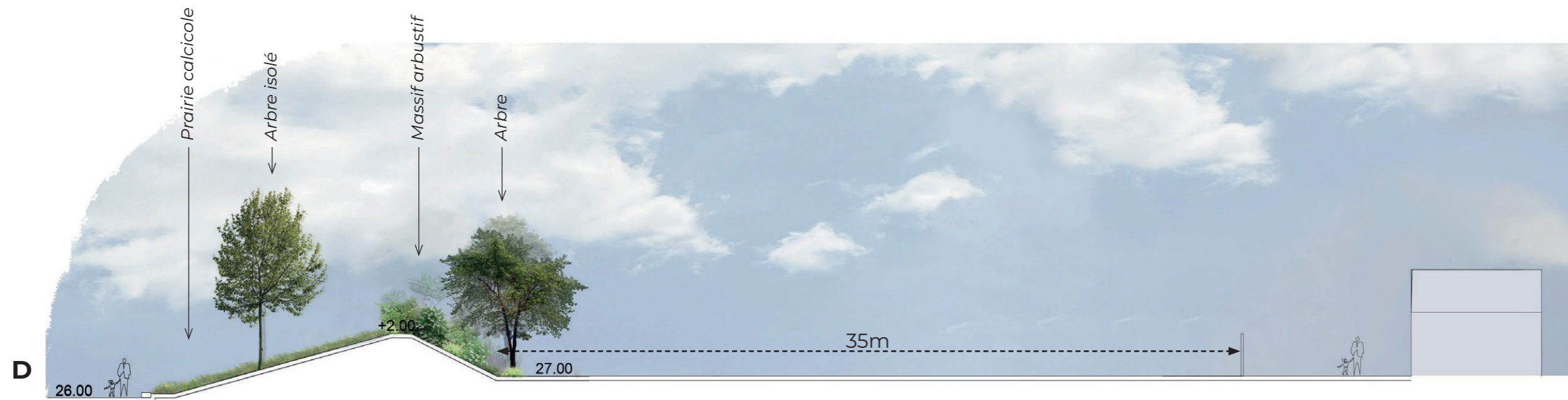
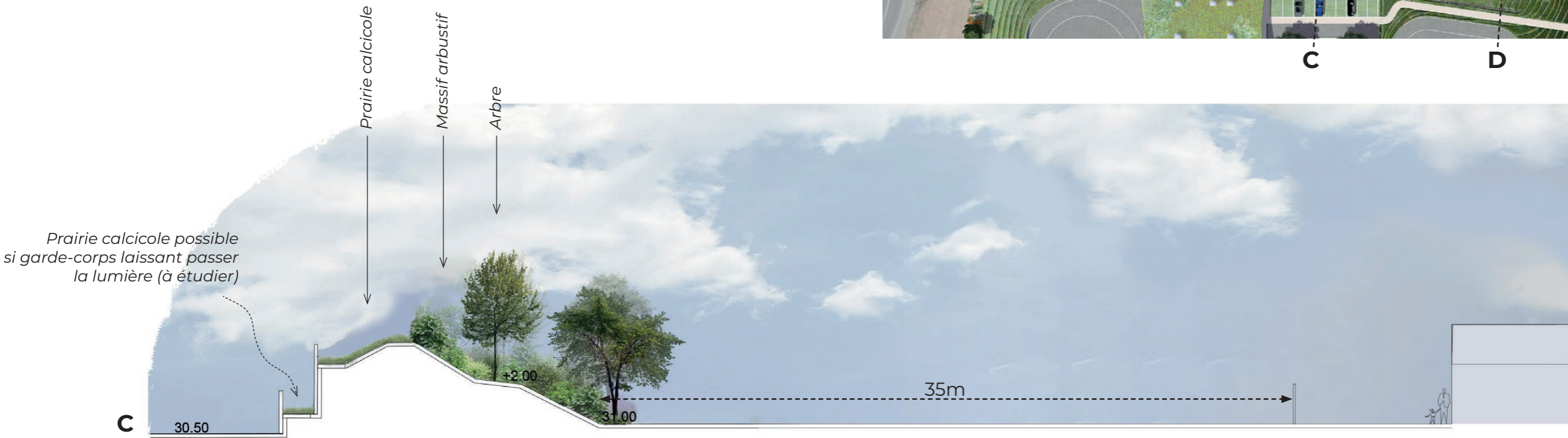


# INTÉGRATION VIS-À-VIS DES RIVERAINS - SCÉNARIO N°1 -

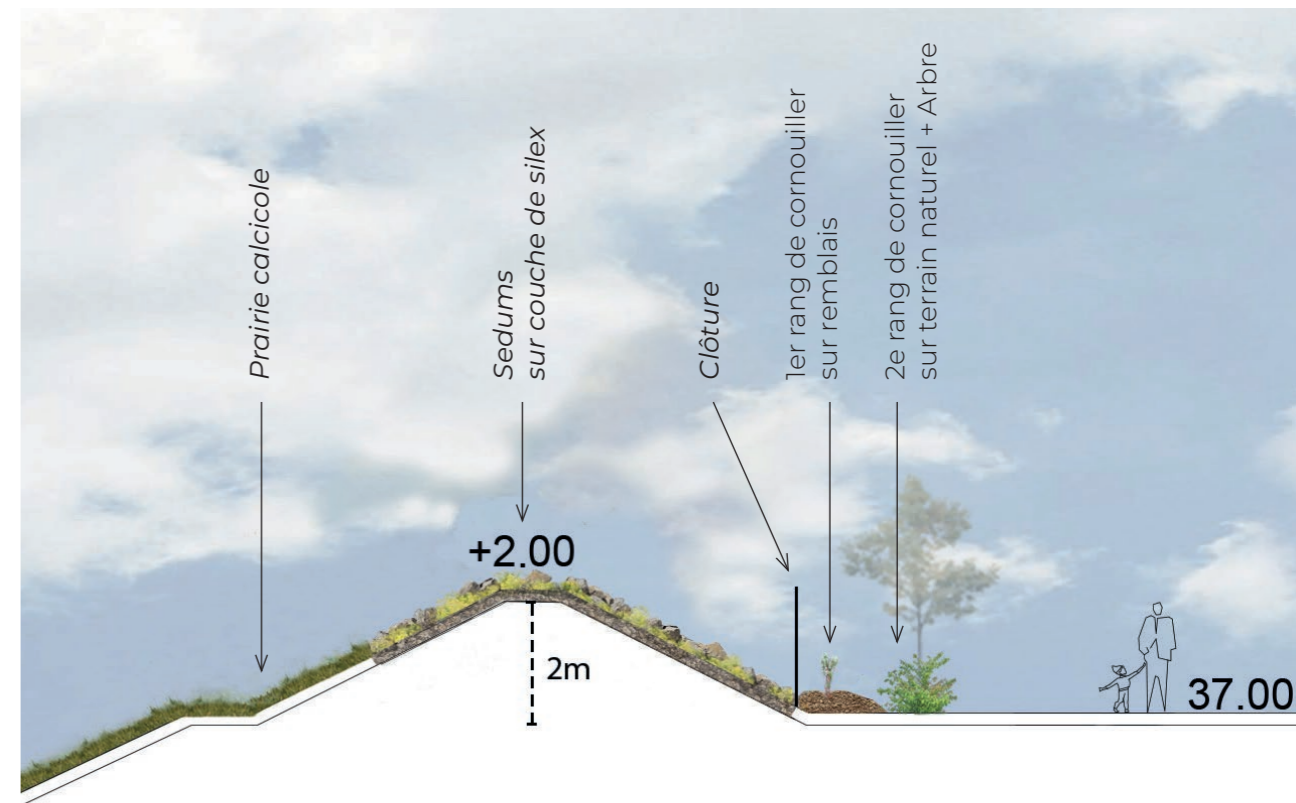
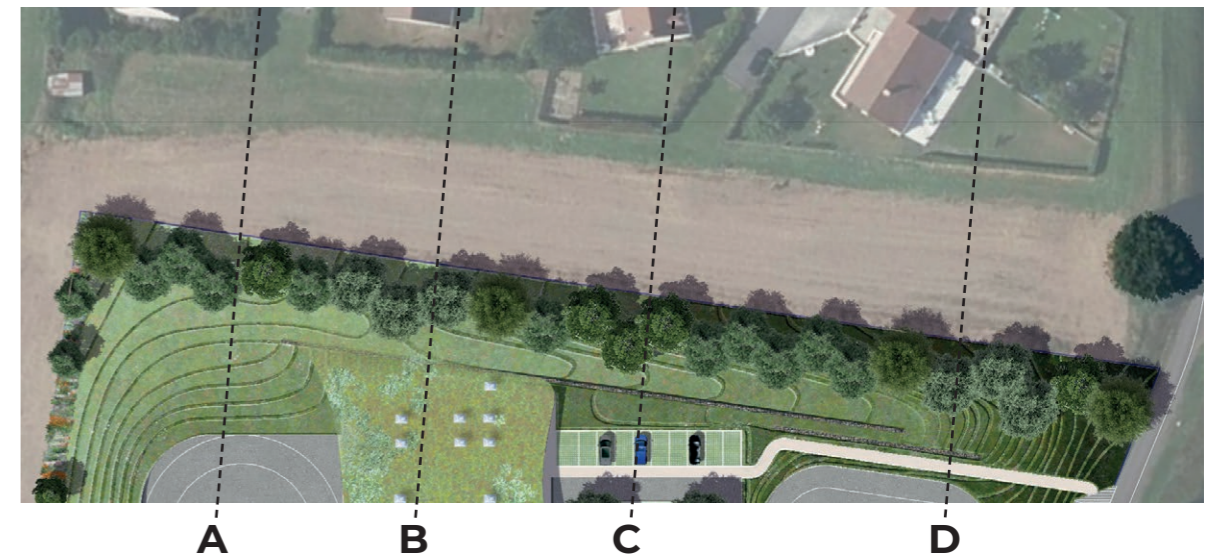
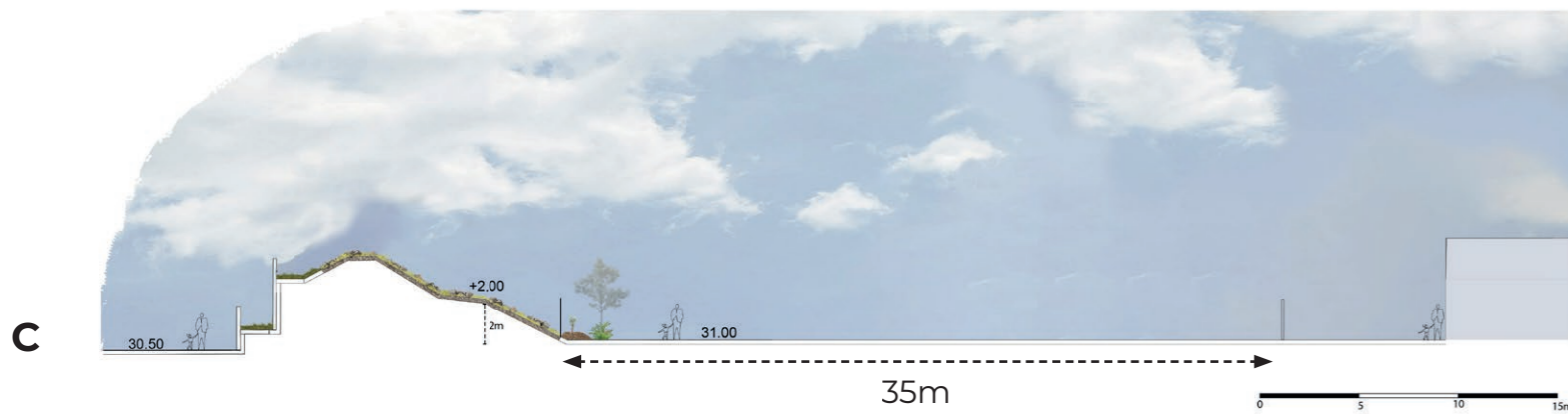
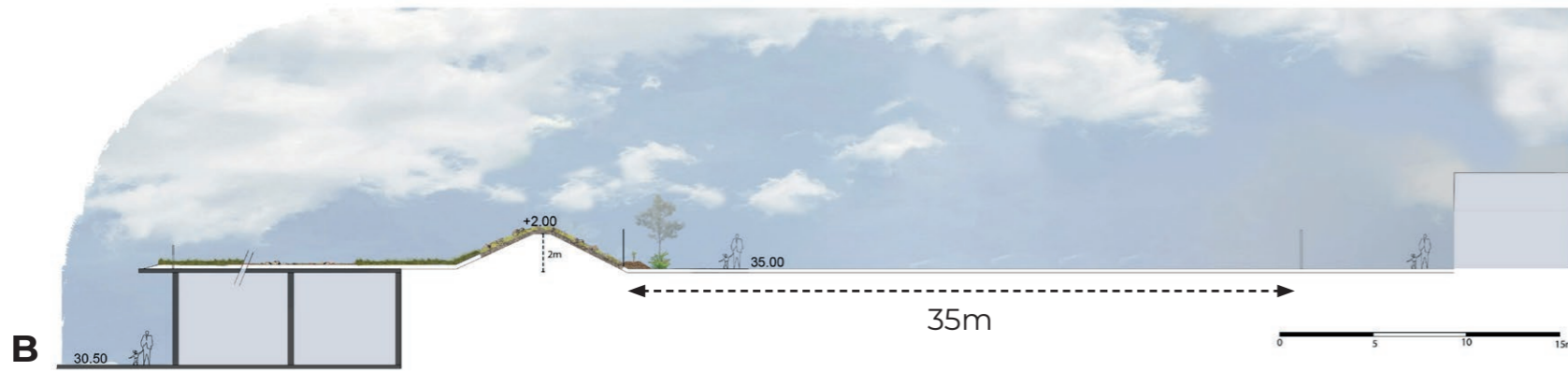
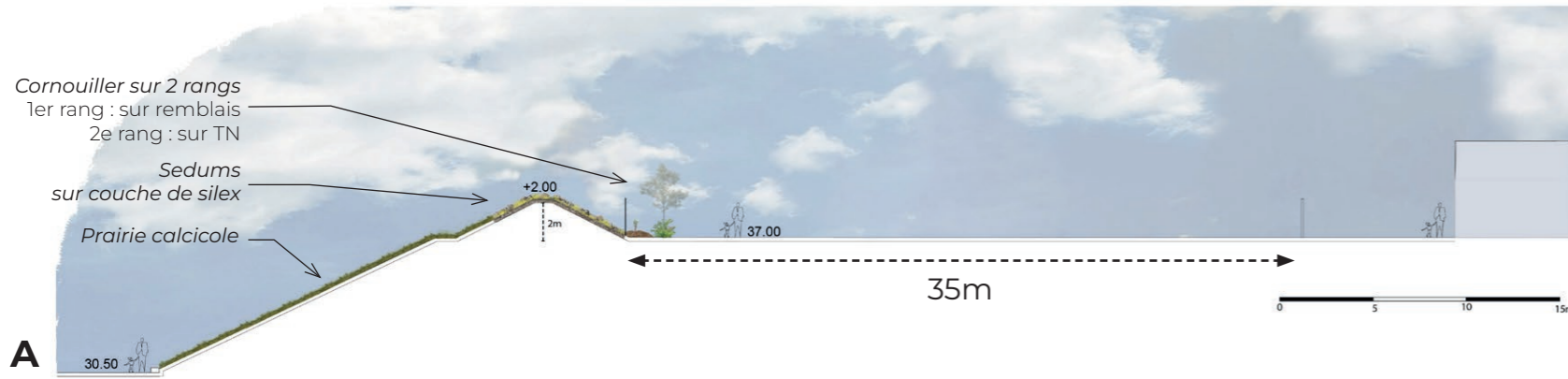


C

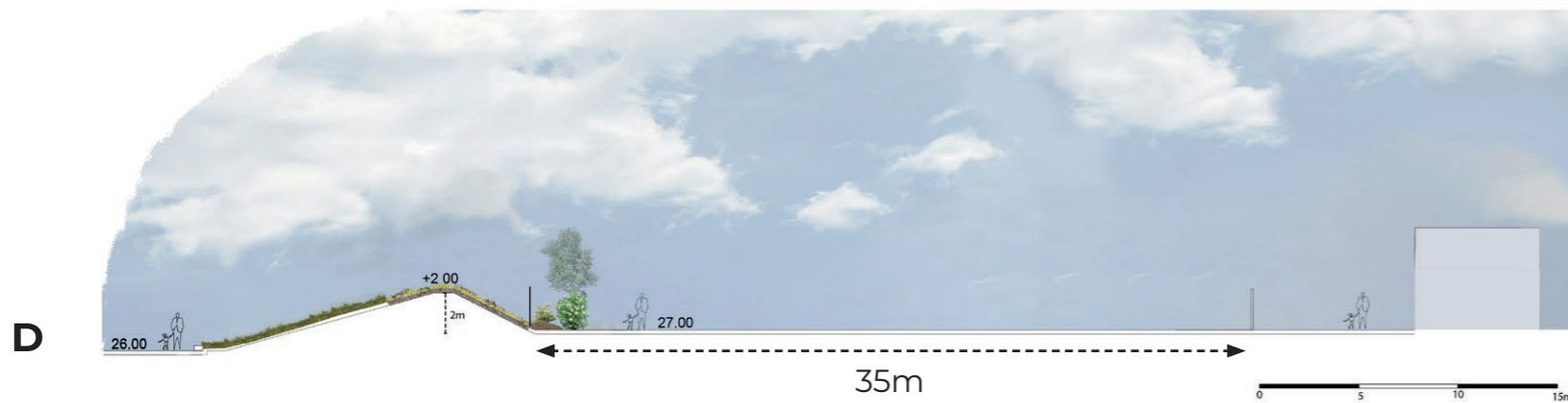
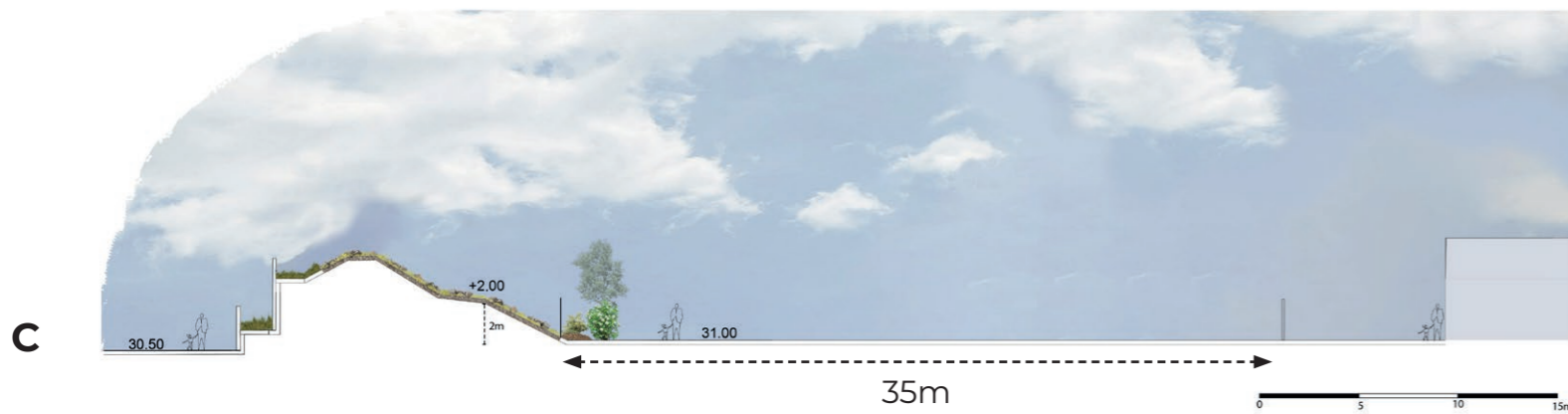
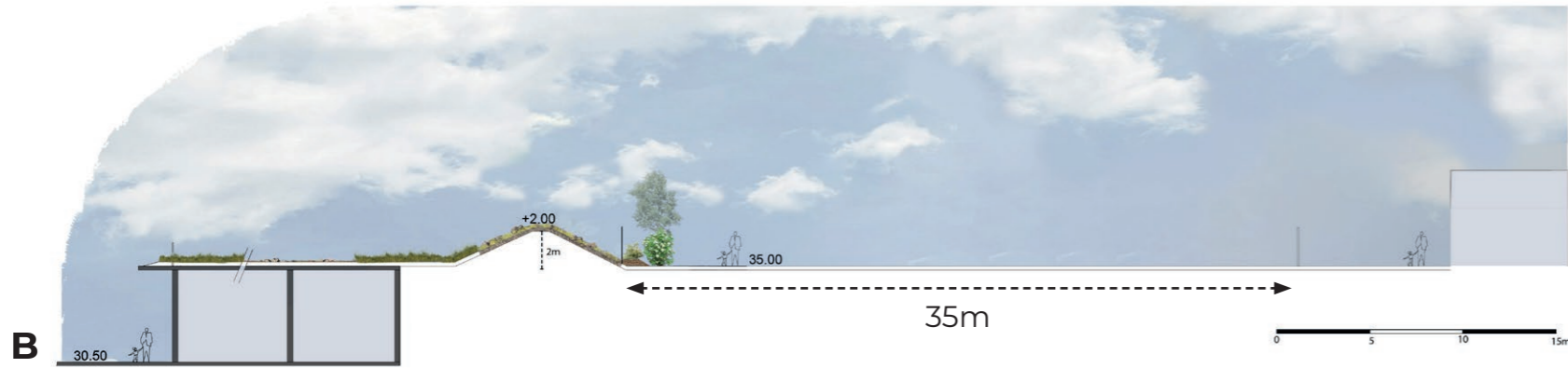
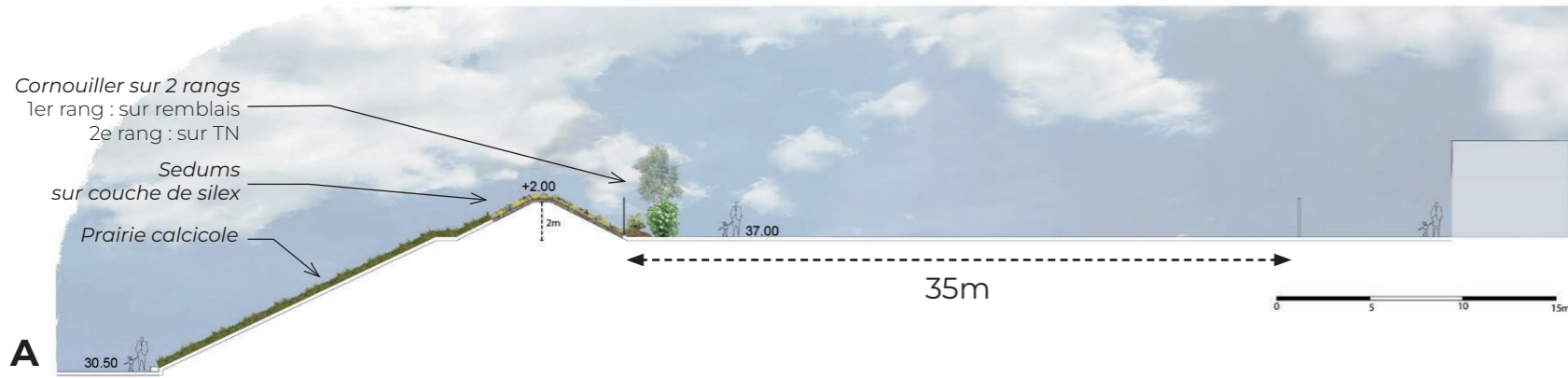
D



# INTÉGRATION VIS-À-VIS DES RIVERAINS - SCÉNARIO N°2 - À LA PLANTATION



# INTÉGRATION VIS-À-VIS DES RIVERAINS - SCÉNARIO N°2 - À 5 ANS



# INTÉGRATION VIS-À-VIS DES RIVERAINS - SCÉNARIO N°2 - À 10 ANS

